

### Séance du 16 novembre 2017

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal :

↳ Décide de confier l'entretien du terrain de football à l'entreprise Méridionale Vert pour l'année 2018 pour un montant de 5.112,00 euros TTC ainsi que l'entretien du terrain stabilisé pour 882,00 euros TTC,

↳ Est informé d'une proposition d'achat du garage communal (ex garage des pompiers) pour l'euro symbolique et, après en avoir débattu, décide de passer au vote dont le résultat est le suivant :

↳ Vente pour l'€ symbolique : 3 voix

↳ Vente au prix des diagnostics : 5 voix

↳ Vente au prix des terrains vendus auparavant : 1 voix

↳ Accepte la mise en place de la signature électronique et valide le devis d'e-Collectivités Vendée d'un montant de 200,00 € HT pour l'acquisition d'un certificat électronique pour 3 ans

↳ Accepte le versement d'une participation financière à la commune de Sainte Hermine pour couvrir les frais de fonctionnement de la piscine municipale, considérant que celle-ci accueille tous les ans de mai à fin juin puis en septembre, les élèves de l'école publique

↳ Adopte les nouveaux statuts de la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral afin de disposer de compétences harmonisées sur l'ensemble du territoire

↳ Prend connaissance du compte rendu du dernier conseil d'école.